

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 1202 du 9 janvier 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1800294S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 60396 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727035S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2018 :

Lacan Franck NIGEND : 156465 NLS : 8013842

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2018 :

Tollet Mickaël NIGEND : 160594 NLS : 8017594

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2018 :

Garaud Benoit NIGEND : 194122 NLS : 8054088

Marlet Mickaël NIGEND : 191076 NLS : 8039865

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2018 :

Lepetit Ludovic NIGEND : 308214 NLS : 8091578

Billard Yoann NIGEND : 233538 NLS : 8079774

Mothe Yann-Luc NIGEND : 227352 NLS : 8075680

Lasne Géraud NIGEND : 243363 NLS : 8096232

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 janvier 2018.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*
J.-P. MICHEL